Association Enfants Soleil. Assemblée Générale. Année 2008.

L'Assemblée Générale de l'Association Enfants Soleil s'est tenue le vendredi 3 juillet 2009 à son siège social, 24 Challe Pourpre 95610 Eragny sur Oise.

Ordre du jour détaillé : rappel

A. Quorum, ouverture de la séance.

Comptage des adhérents présents et représentés. Quorum.

Nombre d'adhérents de la fédération : 172 Adhérents présents ou représentés : 76

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Président, Christian Bréban, à 18 heures

- ¤ Nouveau statuts. Ce qui change. Pourquoi ? ¤ Conseil d'administration.
- ¤ Légalisation. Ministère des Affaires Etrangère et de la Coopération.
- ¤ Procès verbal des CA. Création. Enfants Soleil Midi Pyrénées.
- ¤ Bureau. Désignation.
- x Statuts Association Enfants Soleil Bourgogne. (Composition du CA)
- ¤ Intégration à la fédération de l'Association « rêvdékol ».
- ¤ Examen des reçus fiscaux de l'année 2008. Adhérents Année 2009.
- ¤ Association Enfants-Soleil République Dominicaine. Etat des lieux pour l'année 2008. Subv. Frères d'Espérance.
- ¤ Association Enfants Soleil Haïti (AESH). ¤ Accréditation Fédération Enfants Soleil ONG en Haïti.
- ¤ Assurance Bénévoles Haïti.
- ¤ Proposition de projet au collectif Haïti de France. (Rapports avec le collectif. René Soler)

B. Rapport d'activités. Haïti.

Voyages Haïti janvier 2009. Bilan Annie 2008.

Jardins communautaires. Verrettes. (Fermes 4 et 5). Projet.

Jardins communautaires Mirault. Bilan. Projet.

Pisciculture Thomazeau. (Partenariat avec SOS Enfants.) Bilan.

Ecoles.

¤ Collège Etoile. Ouanaminthe. ¤ Lycée National Capotille. ¤ Ecole Fraternité. Cité soleil.

Subventions obtenues en 2008.

Parrainages.

Site Internet. (Christian Breban)

Dispensaires. Partenariat.

- ¤ Ouanaminthe ¤ Capotille.
- ¤ Cayes Jacmel. ¤ Cap Rouge.

Campagne Hygiène Mst.

- ¤ Ouanaminthe ¤ Capotille.
- ¤ Cayes Jacmel. ¤ Cap Rouge.

Bilan de Santé des écoliers. (Protocole)

Port au Prince. (Sacré Cœur. Fraternité.)

Ouanaminthe. (Bon Samaritain)

Verrettes. (Collège Massawist)

Containers.

Envoi de novembre 2008. Problèmes Douane. Dons Solidaires.

Ateliers de couture de Verrettes. Partenariat.

Bilan des activités en France.

Expositions. Art et artisanat.

Club Unesco.

Interventions conférences.

Partenariat avec des associations, des groupes d'étudiants. Les collèges et lycée.

Semaine de la solidarité.

Projets 2009 – 2010. Perspectives.

C. Budget année 2008. Bilan financier. Examen des comptes de résultat année 2008.

Quorum. Ouverture de la séance.

Décompte des présents et représentés : 76

Présents: 9 Pouvoirs: 67 Nombre total d'adhérents: 172

(Fédération : 46 Enfants Soleil Bourgogne : 36 Parrains adhérents sans cotisation : 90)

Le quorum étant atteint suivant les statuts de l'association, le Président Christian Breban ouvre la

séance à 18 heures.

Thèmes abordés lors de l'assemblée générale.

A) FONCTIONNEMENT GENERAL.

1. Nouveaux statuts.

Volonté de partager les compétences, les informations et les moyens, nous sommes persuadés que l'avenir de la coopération avec Haïti passe par une organisation plus efficace de toutes les structures qui y travaillent. Partager les idées, les moyens, s'entraider pour le suivi des réalisations, mettre en commun les savoirs et les infrastructures... au service des bénéficiaires.

L'association est devenue une fédération. Les statuts de la fédération précisent les rapports entre la fédération et les associations membres de la fédération. Une fédération peut être un organisme dont le rôle est uniquement de rassembler des associations. Ce n'est pas le cas d'Enfants-Soleil qui mène des activités sur le terrain, à l'étranger et en France. Le but principal de ce changement de statut est de pouvoir travailler en partenariat étroit avec d'autres associations en unissant les moyens, les compétences et les suivis de projets. Ce changement pose quelques petits problèmes au niveau des adhésions, des parrainages : c'est pourquoi certaines activités sont déléguées, comme les parrainages ou les transferts de fonds vers Haïti, dont l'Association Enfants-Soleil Bourgogne est responsable. Les projets, communs, sont élaborés ensemble, en collaboration avec Enfants-Soleil Haïti, notre délégation à Haïti.

Décompte des voix : Assemblées générales. Un paragraphe du règlement intérieur doit être revu en précisant ces points. Le règlement intérieur stipule que les tous les parrains peuvent participer à l'assemblée générale. Certains d'entre eux désirent y avoir un droit de vote, d'autres ne désirent que parrainer un enfant sans être plus impliqués dans les autres activités de l'association. Pour résoudre ce problème, il est proposé ce qui suit, qui sera ajouté au règlement intérieur: les statuts des associations stipulant que les adhérents ayant acquitté leur cotisation ont droit de vote aux assemblées générales.

¤ Tous les parrains et marraines sont membres d'honneur et peuvent participer à l'Assemblée générale des associations membres de la fédération, sans participer aux votes. Nous considérons que leur engagement est une partie importante de la vie de l'association et qu'à ce titre, ils ont droit, suivant leur désir, à toute l'information et à la participation aux débats. Cependant, il convient de respecter la volonté de chacun de s'impliquer ou non dans les décisions prises.

¤ Les parrains acquittant leur cotisation sont membres à part entière et ont le droit de vote.

Ainsi, chacun pourra-t-il décider de son degré d'implication dans les différentes associations de la fédération.

Ce changement du règlement intérieur est mis aux vote.

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

L'ajout de ce paragraphe au règlement intérieur est confié au Conseil d'administration.

2. Conseil d'administration.

Les nouveaux statuts ont été enregistrés par la Préfecture du Val d'Oise le 18 juillet 2008. Le conseil d'administration de la fédération Enfants-Soleil a changé de composition et par conséquent, nommé pour 4 ans, selon les statuts, il exercera ses fonctions durant la période du 18 juillet 2008 au 18 juillet 2012.

Président : Christian Breban Vice Présidente : Annie Colin Trésorière : Janine Gaillard Trésorière adjointe : Chantal Brancq. Secrétaire Général : Renard Gérard. Secrétaire adjointe : Françoise Lasserre. Coordination

générale Ethique Administration : Michel Soulat. Membres d'honneur : Dr Joseph Ostene. M. Emmanuel Fernand (Association Enfants-Soleil Haïti).

Le bureau est composé suivant les statuts du président du secrétaire de la trésorière.

L'Assemblée valide la désignation du CA et du bureau pour cette période. Mise au vote.

La période de validité du CA de la Fédération est mise aux votes.

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

3. a Légalisation Ministère des Affaires étrangères et de la coopération française.

La légalisation de l'association auprès du Ministère Français des Affaires Etrangères et de la Coopération a été initiée en 2008. De nombreux documents originaux doivent être légalisés.

3. b Légalisation auprès du gouvernement Haïtien.

Les démarches ont été entreprises pour que l'Association Enfants-Soleil fédération soit habilitée en tant qu'ONG auprès des autorités haïtiennes. Notre association haïtienne est déclarée auprès du Ministère du travail et des Affaires Sociales à Haïti. Pour obtenir une franchise concernant les envois de containers vers Haïti, cela n'est pas suffisant.

Auparavant les documents fournis doivent être légalisés auprès de l'Ambassade d'Haïti en France. Puis auprès des divers Ministères haïtiens. Ces documents sont aussi nombreux que difficiles à obtenir et les légalisations de chaque document auprès de l'Ambassade d'Haïti font l'objet de frais qui nous semblent trop important, mais il n'y a pas moyen de faire autrement. 32 €par document !

¤ 3 Exemplaires des statuts.

¤ Une lettre de recommandation de 2 ONG déjà accréditées en Haïti. ¤ Les permis de toutes les zones communales où se déroulent les projets. ¤ Les programmes de développement sur le territoire. ¤ Membres du conseil d'Administration. ¤ Extrait de casier judiciaire des membres. ¤ Formulaire d'engagement du Ministère de la planification et de la coopération externe. ¤ Certificat de garantie d'une banque avec un dépôt de 50000 gourdes minimum... de quoi passer des semaines en démarches administratives.

L'Assemblée générale donne mandat au CA pour mener à bien ces démarches, ainsi qu'à l'Association Enfants-Soleil haïti.

Le projet est mis aux votes.

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

4. Création de l'association Enfants-Soleil Méditerranée.

Présentation de ce projet de création.

Plusieurs personnes de ces régions participent aux activités de l'association. Adhésions, parrainages, dons, collectes, ventes d'artisanat. La création d'une association leur permettrait de travailler plus efficacement, d'étendre leur action, avec un cadre légal et de devenir responsables d'une petite structure autonome. Les démarches seront initiées en fin 2009 pour une déclaration auprès de la préfecture de Perpignan. Le siège social sera situé à Villeneuve de la Raho. (Pyrénées orientales) La structure se limitera dans un premier temps aux postes de Président(e), secrétaire, trésorier(e) pour faciliter l'initiation au fonctionnement d'une association. Cette association fera partie de la fédération.

Il est demandé à l'Assemblée de valider la création de cette association dans le cadre de la fédération Enfants Soleil. Le secrétariat de la fédération apportera tous les éléments d'information et un soutien pour cette création.

Le projet est mis aux votes.

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

5. Intégration à la Fédération Enfants-Soleil de l'Association « Rêvdékol ».

Après concertation avec Sœur Agnès Thibaud, présidente de l'Association « Rêvdékol », avec qui nous travaillons depuis des années en partenariat, il est projeté d'intégrer à la Fédération cette association. Celle-ci conservera toute sa liberté quant à sa gestion et l'attribution de ses fonds propres, et à ses projets et actions en France et sur le terrain.

La fédération apportera son aide dans les seuls domaines des suivis de projets, des transferts de fonds, des envois de containers vers Haïti et des infrastructures sur place.

Une convention sera signée entre las associations.

Le projet est mis aux votes.

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

6. Constitution de l'Association « Enfants-Soleil Bourgogne ». Rappel.

Dans le cadre de la Fédération Enfants-Soleil, la création de l'Association Enfants Soleil Bourgogne a été finalisée auprès de la Préfecture de Dijon en date du 13 février 2008

7. Délivrance et examen des adhésions et reçus fiscaux.

La fédération Enfants-Soleil et l'Association Enfants Soleil Bourgogne sont seules habilitées à produire des reçus fiscaux. Il est tenu un registre des délivrances de reçus fiscaux, contenant les montants des dons, les dates de délivrance et de paiement, les N° des chèques banques, adresses des donateurs. Ces reçus donnant droit à des déductions fiscales, il s'agit indirectement de compétences concernant l'argent public, et donc d'une grande responsabilité. Il est donc important que les organismes de la fédération habilités à en délivrer soient limités. Les associations en création ne délivreront pas de reçus fiscaux, mais laisseront cette responsabilité aux deux associations habilitées sous leur contrôle et responsabilité.

La délivrance des reçus fiscaux est de la compétence des CA des deux associations.

La décision de limiter cette compétence au niveau de la fédération et d'Esol Bourgogne est mise au vote. CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

8. Création de l'Association Enfants-Soleil République Dominicaine.

Cette association a été créée pour permettre des réalisations de projets dans les camps de travail de coupeurs de canne en RD. Les deux projets en développement sont : Réhabilitation d'une petite école dans le Batey Faro de Guerra et aide à la mise en place d'un groupe de gestion. Construction d'une école dans le Batey Hato de Palma. Création de jardins communautaires dans ces deux villages de braceros (Coupeurs de canne.) qui vivent dans des conditions parfois proches de l'esclavage.

Les plus grandes difficultés sont les rapports avec les propriétaires qui sont soit l'Etat Dominicain, soit des consortiums internationaux. Ils voient d'un mauvais œil l'intervention des associations d'autant qu'elle est accompagnée d'une campagne internationale initiée par les grandes associations, et en particulier Amnesty International. Campagne à laquelle nous adhérons. Il faut discuter, persuader, convaincre...

La première école démarrera en janvier 2009. La seconde en septembre 2009 si tout se déroule bien. Le consortium ne consent à donner aucune autorisation écrite, ne désirant pas reconnaître le problème des travailleurs de la canne, la non scolarisation des enfants, le manque d'accès aux soins, la sous alimentation. Un autre problème est la gestion par la délégation sur place des fonds envoyés. (Utilisation des fonds, factures etc) D'autre part, le regroupement de plusieurs consortiums est annoncé. Des avancées sont cependant certaines : le consortium a promis de nommer une travailleuse sociale pour superviser la scolarisation des enfants dans tous les bateys lui appartenant. Il nous a d'autre part été promis la construction des toilettes, la prise en charge d'une partie des jardins communautaires (apport de terrains) et le salaire d'un instituteur. Il faudra s'adapter aux décisions. Et ce ne sonr que des promesses orales. Nous espérons que ces promesses seront tenues. Nous avons

bénéficié d'une subvention pour une partie de l'école. Nous saurons fin juillet 2009 si le projet a pu être réalisé dans son entier et à quelles conditions.

Au moment de la rédaction de ce bilan (juillet 2009), nous n'avons pas les derrnières nouvelles, les travaux doivent être commencés sous la direction d'un ingénieur du consortium. Nous travaillons directement avec la responsable pour l'éducation du Batey, car nous ne sommes pas satisfaits de la gestion du responsable sur place.

Nous ne pouvons pas payer un expatrié pour chacun des projets, il nous faut déléguer et faire confiance, avec les risques que cela comporte parfois.

9. Association Enfants-Soleil Haïti. (AESH)

L'équipe est dynamique et va être confrontée en 2009 à la réalisation de projets plus importants. Nous avons bénéficié d'une subvention des services de coopération de l'Ambassade de France pour la réhabilitation totale

d'un centre de soin (Ouanaminthe) qui accueille des personnes âgées démunies, et la construction d'une école, préscolaire, dans le parc de cet établissement, accueillant des enfants démunis. Nous avons d'ores et déjà que le projet sera mené à bien sous la direction du Docteur Ostene et de l'ingénieur chargé des travaux, Lesly Joseph. En juin 2009, la moitié des travaux est terminée : tous le gros œuvre. La seconde tranche reprendra en juillet (pour la raison que la directrice est au Canada pour deux mois) et que nous préférons terminer les travaux en sa présence. Le bilan en images a été fait lors de la visite de G. Renard, chargé des projets, sur le terrain en mai. Il est sur notre site. « Voyage Haïti 2009 mai.) Nous sommes très contents du travail effectue. Les crédits ne sont pas dépassés, les travaux, difficiles, d'assainissement ont été très bien réalisés. L'équipe sur place, et en particulier Ostene et l'ingénieur Lesly Josephont su diriger avec efficacité les différentes phases. C'est très important car il s'agit, pour nous et pour eux, d'un test. D'autres projets et d'autres responsabilités suivront, nous l'espérons.

La confiance des autorités haïtiennes et des représentants de la France sur place sont essentiels. Nous espérons la visite à Ouanaminthe du responsable de la coopération française, qui nous l'a promis.

10. Assurance pour les bénévoles à Haïti.

En 2009, une assurance individuelle pour maladie; hospitalisation sera intégrée aux projets. Nous en avons parlé avec les bénévoles sur place. Si l'un d'eux a un accident, c'est l'association qui prend tout en charge. Utiliser les services de bénévoles est une responsabilité. Il convient que chacun puisse bénéficier d'une prise en charge. Nous avons trouvé une assurance. A partir de 2009 ce sera la règle.

11. Relations Collectif Haïti de France.

Enfants-soleil fait partie du collectif. Nous avons dans nos cartons, pour le futur, un grand projet de Maison de la Coopération à Haïti.

Depuis que nous travaillons à Haïti, c'est à dire depuis plus de 11 ans pour Enfants Soleil, nous déplorons en même temps le manque de possibilité de communication, d'échanges et de collaboration, entre les différentes petites ou moyennes associations travaillant sur place, les différents acteurs de la société civile, haïtiens, français ou originaires d'autres pays. et le manque de lieu d'hébergement de contact et de rencontre pour tous les voyageurs, qui se rendent dans le pays pour quelques jours ou quelques semaines, pour découvrir le pays parfois, mais plus souvent pour rencontrer les partenaires de leurs projets, visiter leurs réalisations ou les mettre en place. L'avenir d'une coopération efficace avec Haïti nous semble passer par une meilleure collaboration entre tous les porteurs de projets Français ou Haïtiens. Le meilleur catalyseur à ces échanges pourrait être un lieu de communication et des banques d'information appropriées, dans un local adapté situé sur place qui joueraient le rôle de maison d'accueil et d'échanges.

Les objectifs: créer un outil de mutualisation et des domaines d'échanges pour le renforcement des capacités des ONG françaises et haïtiennes sur le terrain (voire étrangères), mise en commun des compétences et moyens techniques et de communication pour augmenter et professionnaliser les champs d'action, mener à bien en commun des expertises et des projets de terrain.

Intensifier et rationaliser les relations des associations avec la société civile et les autorités compétentes du pays et les représentants sur place de l'autorité Française. Construire une banque de données accessible à tous les adhérents contenant les projets les informations essentielles, les expériences, les données nécessaires à une bonne pratique, les contacts etc. Aucune association seule ne pourrait prendre en charge ce projet. Par contre le collectif pourrait en être le moteur avec quelques associations fondatrices.

Nous avons cette ébauche de projet au collectif, qui nous semble le seul organisme à pouvoir le mettre en place en partenariat avec les associations membres. Nous espérons que ces idées feront leur chemin.

B) RAPPORT D'ACTIVITES.

- L'Assemblée Générale ayant lieu en juillet 2009, ce retard nous permet de donner quelques nouvelles d'Haïti plus récentes. (Site enfants-soleil.org)
- **1. Bilan du voyage de janvier février**. Michel Soulat, Annie Colin, G. Renard se sont redus sur place un mois entre janvier et février. Le rapport de ce voyage est sur notre site.
- 2. Bilan du voyage de Mai 2009.

Le rapport en images de ce voyage est sur notre site. Ce voyage était en particulier destiné à mettre au point les nouveaux projets pour 2010. Chacun payant ses voyages, toute l'équipe est particulièrement désargentée désormais! Les nouveaux projets seront rédigés durant les vacances pour être présentés en septembre.

12. Activités en France. (2008 et premier semestre 2009)

Durant l'année 2008, l'Association a « grandi » tant du point de vue des subventions obtenues que des réalisations. Au regard des besoins, cela reste modeste, mais nous apprenons chaque jour et notre espoir est de faire plus en 2009. La situation des enfants à Haïti est insupportable.

Le rôle d'une association de solidarité ne se limite pas à des réalisations sur le terrain, même si nous leur donnons la priorité. Nos pays riches sont concernés par la tragédie des guerres, de la misère qui voit 900 millions de personnes dans le monde souffrir de la malnutrition, par les inégalités qui se creusent. Nos habitudes de gaspillage, nos choix politiques irrationnels, ou simplement notre indifférence mettent la planète en péril. Quoi que nous fassions, notre sort est lié à celui de tous les habitants de la planète. Informer, susciter l'engagement, réfléchir et aider à réfléchir en apportant l'expérience et des éléments de réflexion, surtout parmi les jeunes est aussi, modestement, notre rôle, pour que la solidarité et de justice prennent le pas sur l'égoïsme et l'inconscience.

- ¤ Enfants soleil a participé à de nombreuses manifestations : expositions d'art et artisanat haïtien faisant connaître la culture haïtienne. Culture et cuisine haïtienne avec notre partenaire « Quimper Antilles ». (Festival du bout du Monde à Crozon.)
- ¤ Semaine de la solidarité internationale, en région parisienne et en province, avec Amnesty international et d'autres associations.
- ¤ Interventions dans les écoles collèges et lycées. (films, expositions, interventions, débats)
- ¤ Animation d'un club Unesco avec des professeurs de collège, dont les élèves chaque année participent à une action à Haïti en fabriquant et vendant un calendrier.
- ¤ Animations culturelles avec des étudiants à Paris, Bordeaux, Dijon, Grenoble...
- ¤ Emissions de radio. Emission de télévision prévue le 26 juillet 2009. (Attention à la Marche)

13. Activités sur le terrain.

¤ Agriculture. Jardins communautaires.

A Haïti, Verrettes et Mirault, en République Dominicaine, Bayaguana, des cultures vivrières irriguées aident des familles à sortir de la misère. Ce n'est pas suffisant. Les paysans désirent faire entrer de nouvelles familles dans les Comités créés, cultiver de nouvelles terres et s'engager dans une mécanisation raisonnable. Malgré les cyclones de septembre 2007, ils ont réussi à redémarrer très vite les cultures et reconstituent leur cheptel. Un projet en 2010 pourrait faire évoluer ces projets. Il nous faut trouver des subventions...un tracteur vaut 23000 €!

¤ Pisciculture. (Enfants Soleil est partenaire dans ce projet de l'Association SOS Enfants.)

Le complexe agro piscicole de Thomazeau a pris du retard à cause des cyclones qui ont endommagé le barrage, et les inondations. L'eau ne se retire pas d'une partie des terrains pressentis pour la seconde phase. Ils devront être construits sur un terrain plus élevé, qui existe. Les jardins sont aménagés et clôturés. Du bétail et des volailles de toutes sortes ont été achetés. Les « récoltes » de poissons ne donnent pas ce qui était espéré. Les contacts avec le centre National de Pisciculture d'Haïti nous ont amenés à construire des bassins de grossissement qui amélioreront les rendements. Ce centre de pisciculture est une expérience enrichissante qui a pour but de maîtriser les techniques et de reproduire à échelle artisanale pour les petits paysans, une activité susceptible d'améliorer les revenus des familles. (Projet de reproduction à Verrettes : Ecole dumarsais estimé)

¤ Ecoles.

Le partenariat avec les écoles se poursuit.

Ouanaminthe. Collège de l'étoile. 565 élèves. Un très bon niveau de réussite sur le plan national. L'électricité arrive dans cette ville frontière que se développe avec l'achèvement de la route Cap Haïtien/ Ouanaminthe. Cette modernisation sera un progrès pour toutes les écoles. Les infrastructures sont là pour informatiser. Cependant, il faut désormais envoyer des ordinateurs modernes qui consomment peu, avec des écrans plats. Ou encore mieux, des appareils portables...Nous pouvons en acheter quelques-uns chaque année, mais les écoles sont nombreuses... L'aide pour la rentrée scolaire et des aides ponctuelles continuent.

Bon Samaritain. C'était un projet présenté en 2008. L'école, à ce jour (juillet 2009) est presque terminée, il manque les peintures qui seront achevées en juillet. Le problème reste la cantine : le PAM (Programme Alimentaire Mondial) ne prévoit pas d'aide pour les plus petits. Ils sont déjà plus de 45 enfants, défavorisés, donc mal nourris, à être accueillis dans cette école. Il nous sera très difficile de financer 40 ,ou 50 repas par jour

sans aide. Des parrainages nous seraient bien utiles pour ces petits, qui n'ont jamais été scolarisés. Le bilan de santé de tous ces enfants est en cours.

Capotille. Lycée National. 465 élèves)

De nombreuses réparations ont été effectuées. (Portes, salles, salle informatique) Il reste beaucoup à faire. Un projet existe pour récupérer l'eau de pluie et poser une citerne qui alimentera des robinets dans la cour et les toilettes. Il faut aussi espérer que l'électricité pourra permettre d'informatiser une ou deux salles, déjà aménagées.

Port au Prince. Ecole du Sacré Cœur.

En 20109, l'école disposera du bâtiment entier, soit les deux étages. Cela améliorera grandement les conditions d'étude des élèves. L'aide du Pam est très insuffisante pour ces enfants. Ils ne bénéficient que d'une ration d'AK100 trois fois par semaine. (décoction de farine de maïs et de quelques vitamines). Le quartier est difficile, peu sûr, et les événements passés ont fait perdre beaucoup d'élèves à cet établissement. La cantine conditionne souvent les inscriptions à Haïti. Voir ces enfants venir chaque jour à l'école, si souvent le ventre vide, provoque une profonde tristesse. Le gens apeurés par la violence et inquiets pour leurs enfants ont quitté le quartier. Vu la qualité de l'enseignement, nous avons bon espoir que cette école accueille plus d'enfants en 2010, et celui de trouver des aides pour remettre en route une vraie cantine. Le rôle des parrains est essentiel. Nous ne dirons jamais assez combien leur engagement est utile pour sauver ces enfants. Malgré cela, la réussite scolaire – tous les enfants passent les examens nationaux- est de 95%. Découvrir leur application, leur courage, leur amour de l'école, leur gentillesse, malgré toutes leurs difficultés est une belle leçon de courage.

Cité Soleil. Port au Prince. Ecole « La fraternité ».

C'est dans cette petite école que les conditions sont les plus difficiles pour les enfants. Les locaux sont mal adaptés, trop petits, trop sombres, trop chauds. La cité est aussi un bidonville insalubre dont les trois quarts des habitants ont faim en permanence... Quand une école est pauvre, quand elle se situe dans un lieu peu sûr, les professeurs, mal payés, sont moins formés. La réussite scolaire n'est que de 68%. C'est très insuffisant. Cependant, la cantine existe, avec deux cuisinières, pour les 83 inscrits. Parfois, les enfants disparaissent et retournent à la rue, quand les parents ne peuvent plus les nourrir. A Haïti, seuls les plus riches apprennent le Français. Les parrains doivent se rendre compte des difficultés de ces enfants, qui sont de loin ceux qui écrivent le moins et ont le plus de difficultés à s'exprimer.

Nous sommes en train d'acheter un petit terrain pour construire une école neuve. (Juillet 2009). Nous espérons trouver les fonds pour construire l'école nouvelle, car c'est urgent. Il faudra aussi travailler avec des formateurs et des inspecteurs pédagogiques pour que l'enseignement dispensé atteigne un meilleur niveau. C'est une grande injustice que ces enfants, parmi les plus pauvres, n'aient pas droit, comme les autres à des conditions de vie plus humaines et à une éducation de bon niveau. Il n'est pas suffisant que ces enfants aient un repas par jour et échappent à la rue.

Verrettes. Collège primaire Massawist. (Le destin)

265 inscrits. Le niveau d'enseignement n'est pas suffisant à notre avis, bien que les inspecteurs de l'Education Nationale aient fait un rapport positif sur cette école. Trop peu d'enfants ont accès à la cantine, même s'il y a une aide des paysans des jardins communautaires. Nous avons pris en plus 100 enfants qui n'étaient pas scolarisés, ce qui implique beaucoup de dépenses chaque mois. De nombreux établissements n'acceptent que les enfants qui peuvent payer. C'est évidemment plus facile. Il nous est très difficile de trouver des aides pour les écoles. Ce sont les ventes de tableaux et d'artisanat qui financent nos aides...et elle diminuent avec la crise.

Beaucoup de filles sortent de l'école sans aucune formation : à Verrettes existe désormais un petit atelier de couture broderie art floral. C'est mieux que rien, mais il faut envisager, c'est un projet pour 2011, des formations supplémentaires. Un atelier de cuisine est envisagé. Il n'est malheureusement pas possible de tout faire en même temps.

Ecole Dumarsais estimé. Nouveau partenariat. L'école.

Projeté en 2008, nous espérons que cette nouvelle collaboration se matérialisera en 2010. De quoi s'agit-il ? La réalisation agro piscicole de Thomazeau est destinée à être reproduite à l'échelle artisanale dans d'autres lieux. L'école Dumarsais Estmé a été créée en 1948 par l'Ex Président de la république , originaire de Verrettes, Dumarsais estimé. C'est une école nationale congrégationiste.(Secteur Public) Certains professeurs sont rémunérés par l'Etat, d'autres non, comme souvent à Haïti. Elle compte 460 élèves. Chacun paie une contribution de 100 gourdes par an (2 €) pour l'écolage. Quelques-uns ne peuvent même pas payer cette somme... Tous les enfants ont accès à la cantine, du lundi au vendredi, pour 50 gourdes par mois. (1 €). Les

enfants viennent de différentes localités, parfois très éloignées (Désarmes, Liancourt, Deschapelles, Vielot, Marrin...) et beaucoup n'ont pas un repas par jour chez eux.

En plus de l'enseignement standard, un enseignement agricole est dispensé – la plupart des enfants sont issus de familles de petits paysans très pauvres – par un technicien agricole (Rony Joseph), de la 4^{ième} à la 6^{ième} année fondamentale, à raison d'une heure par semaine et de 40 élèves par classe. Ces cours sont notés et évalués comme toutes les autres matières. Il n'y a pas encore de diplôme spécifique, car l'enseignement les prépare à améliorer les cultures vivrières, dans leur région. C'est un enseignement adapté aux nécessités.

L'un des enseignants de cette école aide les paysans des jardins communautaires pour développer les cultures vivrières, en partenariat avec Enfants-Soleil.

Projet. Dumarsais Estimé.

Nous sommes, avec nos partenaires haïtiens, à la recherche de projets générateurs de revenus, qui leur permettent d'échapper à l'assistance.

Les membres de la direction de cette école nous a proposé un partenariat pour réaliser trois petits bassins d'élevage de tilapias dans le parc de l'école où existent déjà des jardins pédagogiques, et de réaliser un poulailler, au profit des enfants de l'école. Des bassins existaient dans le passé, mais la dégradation des conditions de vie, les constructions anarchiques, la violence, la misère, ont détruit les canaux d'adductions d'eau. Les activités piscicoles anciennes n'ont pas pu y survivre. Nous avons donc élaboré un projet qui inclut une formation en pisciculture pour plusieurs classes.

Ce projet correspond à notre programme de reproduction de projets piscicoles à travers le pays. Nous espérons trouver des subventions en 2009, pour réaliser ce projet en 2010.

Nous cherchons évidemment des partenaires, privés, publics ou associatifs pour financer ce projet.

Bilan de santé des enfants.

Ce bilan de santé, financé par l'association, est commencé dans plusieurs établissements : Bon Samaritain, Verrettes, Fraternité, Sacré cœur. Le protocole est disponible sur internet. Nous n'avons pas trouvé de financement autre que nos fonds propres pour cette action pourtant nécessaire. 450 élèves environ sont concernés.

Projet. Savanne Laboue. (Commune de Hinche)

Dans le plateau central d'Haïti, région agricole isolée, les paysans souffrent. Ils n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins de leur famille. Les aléas climatiques de plus en plus aléatoires, leur font souvent perdre leurs récoltes. Ils ne disposent pas des moyens de valoriser les cultures vivrières en irriguant leurs terres.

Avec l'association des paysans de cette région (APSL), après la visite sur place de Mai et des discussions avec les paysans Enfants Soleil projette de forer des puits et de fournir les moyens d'irriguer des hectares de terres non exploitées, avec si possible des moyens mécanisés. (Tracteur)

Projet Jardins de Verrettes.

Le comité des paysans de Verrettes voudrait augmenter le nombre de ses membres et les superficies de terre des jardins, avec là aussi un tracteur permettant de travailler plus rapidement. Ce projet pourrait être réalisé en 2011.

Dispensaires. Partenariat et campagne Hygiène /MST.

La collaboration avec les dispensaires de Capotille, Ouanaminthe, Cayes Jacmel et Cap Rouge s'est étendue avec la mise en place fin 2008 de campagnes de prévention Hygiène Sida. Un groupe d'infirmières dans chaque dispensaire a commencé cette campagne dans les zones dépendant de ces dispensaires. Plusieurs milliers de personnes sont concernées. Du matériel leur a été envoyé spécifiquement pour cette campagne, en plus des envois habituels. Du matériel et des produits et documents ont été acheminés.

Un bilan pourra être fait à mi parcours, en septembre 2009. Le financement ne couvre que la première année.

Containers.

Problèmes avec le dernier container envoyé en septembre 2008. Il est arrivé en novembre, mais les sommes demandées par la douane dépassaient l'imaginable. Retenu à la douane pendant plus de trois mois de négociations, nous avons aussi dû payer les frais de gardiennage exorbitant pour ce container. Il contenait toit le matériel pour la campagne hygiène MST (Dentifrice, shampoings, préservatifs, documentation, brosses à dents...) du matériel scolaire des ordinateurs etc...

Nous avons payé, mais nous hésitons à envoyer le suivant. Nous sommes d'autant plus en colère de ce véritable racket que nous envoyons des colis pour d'autres associations. Depuis 12 ans nous faisons parvenir des colis à Haïti. Ce sont toujours des envois destinés aux enfants et aux plus pauvres, qui sont distribués sous contrôle. Ce n'est pas la première fois que la douane haïtienne se comporte ainsi. Lors du cyclone Jeanne, des containers sont arrivés des USA avec des médicaments et du matériel d'urgence. Les taxes étaient telles que les bailleurs ont refusé de payer et le matériel a pourri dans les entrepôts. C'est Haïti.

C) Parrainages.

112 parrains et marraines nous sont fidèles en fin d'année 2008.

Beaucoup de dossiers en attente. Quelques défections dues à la crise : certains parrains ont eu des difficultés financières. Après les catastrophes qui ont frappé Haïti, ces parrainages sont plus importants que jamais.

La gestion des parrainages est un gros travail dont se charge Annie Colin. Certains membres de l'association passent beaucoup de temps bénévolement au service de l'association.

D) Budget.

Bilan financier et examen des comptes.

L'assemblée générale a étudié le budget 2008. Les subventions ont largement augmenté par rapport à celui de 2007. Nous avons eu la confiance de la région Ile de France, de l'Association Alternathiv, du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (Ambassade de France en Haïti) de l'Association Frères d'Espérance. Nous sommes très heureux de cette confiance, qui nous permet de mettre en œuvre des projets plus importants au service des plus démunis.

Le montant total du budget a aussi augmenté malgré une petite baisse des ventes dues à la crise et au fait que des associations de plus en plus nombreuses se mettent à vendre de l'artisanat haïtien. Il nous faut donc tabler sur la qualité des produits et sur l'originalité.

Le budget est mis aux voix :

CONTRE: 0 ABSTENTIONS: 0 POUR: 76

LES DONS

5229 € de dons ont été envoyés quelques jours après les cyclones par des personnes sensibles à la misère de tous ces gens qui avaient tout perdu. Cet argent a été distribué immédiatement aux personnes les plus touchées dans des zones où l'Association est implantée. Cela a représenté une bouffée d'oxygène pour les familles qui n'avaient plus ni toit ni nourriture. Ces pauvres parmi les pauvres ne voient jamais le moindre centime des grandes donations effectuées lors des grandes catastrophes. Un immense merci, de la part de tous ces gens à tous ceux qui se sont engagés et qui se reconnaîtrons.

D'autres aides nous parviennent régulièrement. Comme remerciement, nous essayons de leur faire partager tout le courage et la joie malgré tous les malheurs de tous ces enfants, tous leurs efforts et le plaisir d'apprendre et tout l'amour qu'ils sont capables de donner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Le Président Christian Breban

Le coordinateur.

Ethique. Administration.

Michel Soulat

La Vice présidente Annie Colin

Le Secrétaire Général Gérard Renard. Lu et approuvé Date

La Trésorière : Janine Gaillard